

s i a

**Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti
Swiss society of engineers and architects**

**rapport annuel de la section fribourgeoise
2011**

175

Jahre | ans | anni | years
1837 – 2012

	sommaire	
	le mot du président	3
<i>commissions:</i>	commission des biens culturels (CBC)	3
	commission consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT)	
	conférence cantonale de la construction (CCC)	
	commission des concours et mandats d'étude (SIA 142/143)	
<i>groupes professionnels:</i>	groupe GA - Fribourg	6
	groupe GA - Suisse	
	groupe Technique - Industrie	
	groupe Génie Civil	
	groupe Sol - Air - Eau	
	délégué de section	
<i>divers:</i>	marchés publics	9
	rencontre SIA-SeCA	
	projet agglo, fribourg	
	prix sia à l'eia-f	
<i>manifestations:</i>	distinction romande d'architecture 3	13
	visites	
	15n	
	175 ans de la SIA	
	AquaProGaz	
	voyages	
<i>trésorerie:</i>	comptes 2011	15
	budget 2012	
<i>organisation:</i>	communication	18
	site internet	
	composition du comité et effectif	

_le mot du président

Olivier Chenevart

Les habitudes, voilà un concept bien peu progressiste...

La section fribourgeoise avait besoin d'un coup de balai, un réel nettoyage de printemps afin de faire la lumière sur ce qui fonctionne, sur ce qui ne fonctionne pas, sur ce qui fonctionne mais on ne sait pas pourquoi et sur ce qui devrait fonctionner mais on ne se souvient plus comment. C'est un travail de longue haleine, mais tout au long de l'année nous avons rencontré des personnes motivées, prêtes à s'engager sur des missions plus ou moins longues: les 175 ans de la SIA, la Distinction Romande d'Architecture III, la 15n d'architecture et d'ingénierie, AquaPro + Gaz 2012, pour ne citer que quelques-uns des projets-phares en cours ou finalisés. Mais des changements dans l'organisation de la section, le fonctionnement et les délégations a également permis de la rendre plus dynamique. Notre section a eu la chance de pouvoir trouver un soutien dans les sections soeurs et romandes, en particulier les sections neuchâtelaises et vaudoises, avec qui nous avons pu entretenir des liens étroits. La coordination romande est en route, et la volonté romande commune est présente, bien loin des préoccupations de Zürich: mais il nous appartient de montrer le bien-fondé de cette solution.

Et cette année a également été celle où les liens devaient être renoué avec les autorités, les institutions publiques et le public: c'est un travail qui demande beaucoup de temps et de patience, et qui n'est pas toujours compris, ou mal perçu.

Oublions les vieilles habitudes, les «on a toujours fait comme ça», et continuons le travail amorcé cette année écoulée au sein du comité, et nous, vous, membres de la SIA, colportons des notions intelligents et attractives afin de valoriser l'image de nos métiers dans notre quotidien et lors de manifestations ponctuelles.

_CBC - commission cantonale des bien culturels

Thomas Urfer, délégué

La commission cantonale des biens culturels siège une fois par mois et le «bureau» de la commission, dont je fais également partie, une seconde fois par mois pour collaborer aux préavis lors d'enquêtes.

L'esprit est ouvert et constructif. Le service, dirigé par M. Claude Castella, contribue à chercher des solutions attentives aux questions de qualité. Mon engagement concernant la condition du travail d'architecte et de l'architecture ne se trouve pas en contradiction avec les objectifs du service; j'estime que notre travail s'insère par définition dans l'héritage de l'histoire.

Cette condition va au-delà de la question de la conservation de substances, mais doit rester attentive à la conservation d'un contexte plausible pour exiger une conservation de la substance. Comme déjà constaté l'année passée, ceci nous amène souvent à nous exprimer dans des domaines que le SECA devrait faire d'office - mais où il ne se passe rien du tout. La SIA est appelée à faire pression lors de ses entretiens, afin que le SECA évolue en instance de garantie de qualité du contexte construit, tâche bien plus importante à rendre conscient, que toutes les questions écologiques, auxquelles la politique a tendance à réduire notre travail professionnel.

_CCAT - commission consultative pour l'aménagement du territoire

Olivier Chenevart, délégué

La commission s'est réunie à plusieurs reprises lors de l'année 2011. Les principaux thèmes abordés, ont été, en vrac: art. 5 alinéa 1 LAT (Art. 5 Compensation et indemnisation, al. 1 Le droit cantonal établit un régime de compensation permettant de tenir compte équitablement des avantages et des inconvénients majeurs qui résultent de mesures d'aménagement); révision du plan cantonal des transports et modifications du plan directeur cantonal («concept global des transports» et «transports publics»); projet de loi sur la protection de la nature et du paysage; guide des constructions; guide pour l'aménagement local.

L'année 2011 marquant la fin d'une période administrative, toute la commission a fait l'objet d'une nomination en février 2012: Président: Jean Genoud, ingénieur-géomètre. Membres: Olivier Chenevart, architecte; Heinrich Hafner, urbaniste; Herbert Känzig, président WWF Fribourg; Daniel Lehmann, préfet; Frédéric Ménétrey, directeur de la Chambre fribourgeoise d'agriculture; Pierre-Olivier Nobs, secrétaire politique ATE; Jean-Pierre Siggen, directeur de l'union patronale du canton de Fribourg; Jean-Claude Spicher, conseiller communal; Jean-Pierre Thürler, commerçant. Membres élus par le Grand Conseil: Markus Bapst; Charles Brönnimann; Jean-Pierre Doutaz; Fritz Glauser; Corinne Margalhan-Ferrat. Secrétaire: Patrick Ramuz, conseiller juridique.

_CCC - conférence cantonale de la construction

Jacques Dorthe, délégué

La SIA fribourg est représentée par notre délégué J. Dorthe au sein du comité de la Conférence Cantonale de la Construction (CCC), dont la présidence est actuellement assurée par la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs représentée par M. Jean-Luc Schouwey. La SIA fribourg se fait ici le relais des sujets et préoccupation de la CCC au sujet des doléances récurrentes et insistantes des entrepreneurs concernant la baisse de qualité dans les prestations fournies par les mandataires dont nous faisons tous partie.

Ainsi interpellés, les représentants des mandataires à la CCC (SIA et AFMC) ont certes admis ce constat mais ont aussi déploré une mise en cause aussi directe et unilatérale qui laisse dans l'ombre la part majeure du malaise que l'on ressent dans la construction en général. Ceci a débouché sur des interrogations à plus grande échelle :

- Qu'en est-il exactement ?
- Quelle est l'ampleur du phénomène ?
- Quelles professions touche-t-il ?
- Quelles en sont les causes ?
- Quel remède adopter ?

Le secrétariat de la CCC a entamé la rédaction d'un document de travail afin de susciter la discussion et d'activer des réactions. Outre le fait que les ingénieurs civils soient particulièrement au centre du débat, tout le comité s'entend pour admettre que le malaise est bien plus étendu et que de petites querelles intestines ne sauraient certainement déboucher sur une solution. Force est de constater que c'est le secteur entier de la construction qui, malgré une conjoncture « favorable », est malade.

Quelques thèmes ressortent clairement des discussions et tendent à identifier les causes de ce malaise :

- Une pression toujours croissante sur les acteurs de la construction, en termes de prix et de délais ;
- Le fait qu'il se trouve toujours un bureau ou une entreprise pour y céder et accentuer le phénomène ;
- Le fait que les autorités cèdent ponctuellement à ce jeu et profitent de ce système au lieu d'y mettre un frein ;
- Une surcapacité des entreprises à produire vite ;
- Le recours de plus en plus courant à de la main d'œuvre non- ou sous-qualifiée ;
- Le non-respect des règles établies de l'art de construire notamment en termes de délais ;
- Le recours de plus en plus fréquent à la sous-traitance en chaîne et le travail au noir qui en découle ;
- Une sous-capacité des bureaux mandataires à produire et leur carence de personnel qualifié ;
- Le non-respect de la prestation intellectuelle, notamment en termes de temps ;
- La difficulté de s'offrir une formation continue adéquate ;
- Le peu d'engouement des jeunes pour les professions de la construction ;
- Une formation et des profils professionnels peu adaptés à l'époque et aux attentes des employeurs ;
- La sous-représentation des métiers de la construction dans les sphères politiques.

Et certainement bien d'autres pistes et raisons encore. Le postulat soutenu après cette avalanche de bonne raisons de construire toujours plus vite et toujours plus mal, est – comme cité précédemment – que les luttes intestines ne peuvent qu'aggraver la situation, que la problématique relève de tous les acteurs de la construction, que seule une action unie aurait une chance d'aboutir à un résultat probant, que cette action unie est très difficile à mettre sur pied et qu'elle devrait s'adresser en premier lieu aux autorités mais également à tous les maîtres d'ouvrages, privés comme professionnels.

A la recherche d'une solution pour faire avancer ce dossier, il a été proposé de créer un groupe de travail restreint dans lequel les mandataires seront représentés. Le rôle imaginé pour ce groupe de travail sera de définir une manière de prise d'opinions auprès de chaque entité de la CCC, de préciser les vues de chacun sur ce constat et d'en faire un inventaire pour organiser une action conjointe et suivie d'effets. Ce groupe de travail va ainsi élaborer une sorte de sondage pour les différentes associations professionnelles qui elles-mêmes le soumettront à leurs membres et en retourneront les résultats au comité de la CCC. L'étape suivante sera d'en faire la synthèse, avec pour but ultime le lancement d'un débat de fond avec les autorités, les écoles et autres protagonistes.

En marge de ce constat, la SIA fribourg se doit de relayer l'insatisfaction grandissante de ses membres concernant la formation professionnelle, en particulier en ce qui concerne les apprentis. La SIA a initié un comparatif

intercantonal des supports de cours de formation, en débutant par ceux destinés aux apprentis dessinateurs en bâtiments. Force est de constater qu'un effort considérable doit être entrepris dans le domaine, éventuellement en se basant et en collaboration avec d'autres cantons. Conjointement aux autres associations professionnelles, en particulier l'AFMC, la SIA fribourg entend bien suivre ce dossier à l'avenir.

_commission des concours et mandats d'étude (SIA 142/143)

Thomas Urfer, délégué

La commission siège 4 fois par année un jour entier. Ces séances sont complétées par un travail régulier d'examen de programmes de concours et de la certification de conformité - ou non - par rapport aux règlements. De plus, tous les quelque 25 membres se trouvent dans des groupes de travail traitant des aspects particuliers. En ce qui me concerne, je me charge de rédiger un vade-mecum pour l'accompagnement de concours. J'ai rédigé une sorte de «catalogue d'articles normalisés» pour les prestations nécessaires pour l'accompagnement d'un concours (pour l'instant interne) et je participe à un groupe de travail initié par le projet d'un nouveau règlement SIA 144 et, en découlant, à un groupe de travail, qui tente d'illustrer, combien, tout en respectant les règlements 142 et 143, on pourrait rendre plus légères les procédures critiquées comme souvent lourdes, notamment pour de petits projets.

Comme signalé lors de mon dernier rapport, nos membres attendent que les procédures soient impeccables et l'approbation par la SIA est en général la bienvenue. Ceci n'empêche pas que beaucoup de procédures font problème par manque d'engagement des membres de jury professionnels. Le «laisser aller» dans ce contexte est alarmant! Que le Canton de Fribourg et plusieurs Communes contribuent par la régularité de procédures simples et ouvertes à nous faire envier par le reste de la Suisse, doit rester un objectif et j'encourage ceux qui sont confrontés par une procédure à maintenir cette qualité.

J'ai mentionné l'apparition d'un projet d'un règlement SIA 144 concernant les offres d'honoraires. Ce règlement aurait dû voir le jour cet été (c'est la troisième tentative en 10 ans), mais a été bloqué par notre commission, parce que mettant en danger profond tout le système qualifié de concours actuellement et étant partiellement en contradiction avec des bases légales en vigueur (législation Européenne et Suisse) et, surtout, tente à légitimer une dérégulation totale qui, finalement, mène à une concurrence de prix exclusivement - on connaît la situation de certaines catégories de prestataires, qui en découle: c'est totalement contradictoire aux objectifs de notre société de «légiférer» dans une telle direction! Le projet est dès lors sous son actuelle version fortement contesté et notre commission va devoir être entendue - ce qui n'a guère été le cas jusqu'à présent, alors qu'elle dispose de manière privilégiée de la compétence spécifique - condition, qui tient particulièrement aux deux personnes de notre présidence: Blaise Junod et Régina Gonthier. Ces deux personnalités ont, on le regrette vivement, donné leur démission pour le mois de juin 2012 après plus de 20 ans d'activité, mais restent actives, si besoin pour la question de mener à bien ce règlement SIA 144.

_groupe GA - Fribourg

Olivier Chenevart

Une rencontre annuelle du GpA a eu lieu le 24 novembre 2011, à Fribourg. Convoqué par le président de section, la participation a été de 9 personnes au total (sans les invités), dont l'ancien président du groupe professionnel et un représentant du comité de section!

Antoine Bärtschy et David Python, représentant la Ville de Fribourg, nous ont fait une présentation des travaux de planification et de construction dans la Ville, des expériences et des projets.

Ensuite, différents thèmes courants ont été abordés dont le principal est l'avenir du GpA (extrait du compte-rendu): «La section semble trop petite pour avoir un GpA composés de membres actifs et dynamiques (la participation de ce soir semble le confirmer).

Cependant, il semble important que les architectes se rassemblent une à deux fois par année pour discuter certains thèmes.

Il faudrait tenter de trouver une formule adéquate, plus « sexy », s'ouvrir à d'autres associations (car les problèmes des architectes ne se cantonnent pas aux membres SIA architectes), la faire coïncider avec une assemblée générale de section, ...»

Sur ce constat, l'idée des «SIAPéro» est née et le premier aura lieu le 14 juin 2012, avec comme thème «les appels d'offres en entreprise totales». Mais plutôt que de limiter ce thème aux architectes, il est ouvert également aux ingénieurs, puisqu'il s'agit d'un problème englobant plusieurs mandataires. Les entreprises et l'État seront également conviés à cette table ronde.

_groupe GA - Suisse

Adrian Kramp, délégué

Monsieur Lorenz Bräker a été durant 10 années le président du GPA suisse et a été nommé membre d'honneur de la SIA pour son travail au sein du GPA. Le GPA Suisse est depuis peu sous la présidence de Daniel Gerber. Si une des questions de fond reste le profil même du GPA au sein de la SIA, un autre sujet du travail du GPA a été une mise en évidence d'une culture architecturale pour le grand public d'une part et dans les écoles et institutions d'autre part.

Au cours des dernières années, l'architecture a envahi l'actualité artistique et culturelle dans une mesure frisant parfois l'exagération. En même temps, la production architecturale contemporaine demeure la grande orpheline des messages politiques sur la formation et la culture. Il y a un déficit entre la visibilité accordée à quelques bâtiments hors du commun et la conscience des éléments qui façonnent l'environnement construit. La diffusion de la culture architecturale doit donc s'inscrire dans une volonté politique et débiter dès l'école, comme en ont conclu les participants à la Journée du groupe professionnel Architecture sur le thème „Architecture, Arts & Éducation“ le 21 octobre 2011 à Zürich.

Le GPA avait aussi organisé le 03.09.2010 une journée «Culture du bâti: Suisse et Europe» à Berne. Des intervenants de renom ont confronté la place accordée à ces enjeux au niveau suisse et dans divers pays européens (France, Pays-Bas et Autriche). Le groupe professionnel Architecture a montré à cette occasion pourquoi le temps était venu de définir une politique architecturale concertée en Suisse aussi et de l'inscrire dans le débat plus général sur la culture du bâti.

_groupe Technique - Industrie

Nicolas Anstett, délégué

Les séances et manifestations ont été les suivantes:

- 4 séances et manifestations ont été organisées par le GPTI soit:
- séance du comité du 16.06.2011 à Berne
- séance du comité du 09.09.2011 et repas de gala «World Engineering Congress» à Genève (WEC)
- workshop au Tessin (vendredi 4 et samedi 5 novembre 2011)
- séance du 17 avril 2012 à Berne

Je n'ai personnellement pas assisté au Workshop au Tessin pour raisons professionnelles.

En résumé, les principaux sujets abordés ont été:

- Le manque d'ingénieurs, toutes régions confondues, dans le domaine des installations techniques
- Les initiatives pour relancer l'intérêt et la formation
- Élargissement de l'organisation Initiative Efficacité Énergétique (IEE).
- WEC 2011: action d'accompagnement pour relancer la relève
- Passerelle Plus pour transférer des ingénieurs vers le domaine énergétique (Workshops Inelect et Swissbau).
- Workshop au Tessin: stratégie future du groupe Technique - Industrie.

Conscient depuis longtemps du problème de recrutement compétent dans le domaine des techniques du bâtiment et de l'industrie ainsi que dans le domaine de l'énergie, le GPTI a organisé une discussion sur les mesures positives possibles pour améliorer la situation:

- organisation du groupe professionnel
- organisation de toutes les sociétés spécialisées dans l'énergie et les installations techniques
- développement de l'image de la profession
- cours de formation continue
- etc...

En fait, la Suisse n'est plus autonome dans les domaines techniques, car la relève des dessinateurs, techniciens et ingénieurs n'est pas là.

Comme d'autres professions (construction, hôtellerie) nous avons besoin des grands pays qui nous entourent pour le recrutement de personnel qualifié

Les actions du GPTI ont pour but de contenir cette réalité.

_groupe Génie Civil

Aucun membre n'était délégué. Dès 2012, M. Jürgen Hain reprend ce poste avec enthousiasme.

_groupe Sol Air Eau

Reto Schafer, délégué

Seit Frühling 2012 hat Reto Schafer die Nachfolge von Jean-Marie Wicht als Delegierter der Sektion Freiburg in der Berufsgruppe Boden-Wasser-Luft (BGBWL) übernommen.

Die erste Sitzung des Jahres fand am 19. April in Zürich statt. Die Sitzungsprotokolle liegen dem Delegierten vor.

Hauptdiskussionspunkt war die bevorstehende und in die Vernehmlassung geschickte Organisationsentwicklung des SIA.

In einer kurzen Präsentation wurden die Rollen der BGBWL sowie der Fachvereine in der zukünftigen Organisation erläutert. Herauszuheben ist insbesondere, dass die neue Organisation nur noch Delegierte aus Fachvereinen in den Berufsgruppen vorsieht, wobei sich jeder Fachverein für eine der vier Berufsgruppen entscheiden muss.

Künftig sollen je 2 Delegierte pro Sektion Einsitz in der Konferenz der Sektionen haben. Die kantonalen Sektionen sind damit nicht mehr in den Berufsgruppen vertreten.

Die BGBWL wurde aufgerufen, eine gemeinsame Stellungnahme zur Organisationsentwicklung SIA bis zum 15. August beim Generalsekretariat einzureichen. Der enge Terminplan wurde von den Fachvereinen kritisiert. In diesem Jahr findet kein Berufsgruppentag der BGBWL statt.

_délégué de section

Jürgen Hain, délégué

1/11 Assemblée des délégués, samedi 7 mai 2011, 10h15-14h30 dans l'immeuble de la « Schweizer Baumuster-Centrale » à Zürich. La séance était présidée par Daniel Kündig, Président de la SIA.

Introduction de la séance: Exposé d'Adrian Altenburger, membre de la direction SIA, Président de la commission de l'Énergie SIA « Priorités de la SIA dans les domaines de l'énergie »

Exposé de Walter Steinmann, directeur de l'Office fédéral de l'Énergie: « Thèmes actuels et enjeux de la politique énergétique en Suisse – Tâches du secteur de la construction ».

Selon l'ordre du jour :

Adoptions: Comptes annuels SIA 2010 avec commentaires et comptes de charges par nature, rapports CVC et curateur; Rapport de gestion SIA 2010; Décharge de la direction; Développement de l'organisation; Adop-

tion des principes; Adoption des bases des structures du processus.

Élections dans les organes: Élection à la CNR du Prof. Gerhard Zweifel en tant que Président de la Commission sectorielle des normes d'installations techniques dans les bâtiments et normes énergétiques.

Informations venant de la direction: Commission chargée de trouver un ou une président/e.

2/11 Assemblée des délégués, vendredi 11 novembre 2011, 14h35-17h30 dans le Château d'Yverdon-les-Bains. La séance était présidée par Daniel Kündig, Président de la SIA.

Allocution de bienvenue de Marianne Savary, Conseillère municipale de l'Urbanisme et des Bâtiments à Yverdon-les-Bains

Introduction de la séance: Exposé de Markus Baertschi, Chef du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments, architecte de la Ville d'Yverdon-les-Bains « Yverdon-les-Bains : Une ville en mutation ».

Selon l'ordre du jour :

Adoptions: Budget 2012 de la SIA avec commentaires; Rapport CVC; Modifications des statuts de la section SIA Tessin

Élections dans les organes: Élection du nouveau président SIA, Stefan Cadosch, architecte, Grisons; Réélection des membres actuels de la Direction; Remerciements aux membres sortants de la Direction; Élection SIA 151, membres de la commission « Code d'honneur Suisse »; Élection commission de vérificateur des comptes SIA (CVC); Nomination de membres d'honneur; Nomination de Daniel Kündig comme Président d'honneur.

Informations venant de la direction: Développement de l'organisation

_marchés publics

Alain Dafflon, Olivier Chenevert

| Domdidier

En mars 2011, la SIA fribourg a déposé un recours contre l'adjudication du mandat d'architecte dans le cadre de l'agrandissement de l'école primaire de la Commune de Domdidier – mandat adjugé de gré à gré.

La SIA fribourg a estimé qu'un investissement global de 3,15 mio – près de 2 mio hors taxe pour le CFC 2 – ne peut être adjugé par la procédure de gré à gré. La Commune de Domdidier a justifié son choix par l'obtention d'une offre sous les valeurs-seuils. Dans son recours et ses contre-observations, notre section a, entre autres arguments, avancé les illégalités suivantes :

- Le pouvoir adjudicateur a sous-évalué la valeur du marché afin d'éviter une procédure plus contraignante. Pour l'investissement en question, le tarif horaire moyen devrait être pris en compte à moins de 50.- HT pour passer sous les seuils de la procédure de gré à gré, à savoir très loin de la Circulaire cantonale 825F concernant l'adaptation des honoraires pour prestations d'ingénieurs, géomètres et architectes.

Il est à relever que l'offre de prestations d'architecte a été établie au pourcentage du coût de l'ouvrage – méthode qui ne doit plus être utilisée selon les standards cantonaux et selon la SIA 102, rendant le tarif horaire invisible au pouvoir adjudicateur.

- L'estimation des honoraires induit une procédure, cette dernière dictant ensuite les critères et exigences de l'appel d'offres. Le processus inverse – à savoir justifier le bien-fondé d'une procédure par l'obtention d'une offre basse, est contraire aux lois et règlements sur les marchés publics et constitue également une violation de la Loi sur la concurrence déloyale (LCD).

- L'adjudication contrevient à toutes les règles fondamentales en matière de marchés publics (concurrence, égalité de traitement envers les soumissionnaires, impartialité de l'adjudication, transparence de procédure, utilisation parcimonieuse des deniers publics). La SIA fribourg a estimé que la présence d'un associé du bureau d'architecture adjudicataire au sein du Conseil communal et dans la Commission des constructions – même en cas de récusation – posait problème dans ce dossier.

- Le contrat d'architecte semble avoir été passé 3 jours seulement après l'adjudication, à savoir durant le délai de recours. Ceci contrevient à l'art. 14 de L'accord intercantonal du 25 novembre 1994 sur les marchés publics.

Dans ses contre-observations et indépendamment de la recevabilité de son recours, la SIA fribourg a requis de la Préfecture une détermination sur le fond, à savoir sur la légalité du présent contrat de mandat d'architecte, pour les raisons suivantes :

- En vertu de l'art. 18 de la Loi du 20 novembre sur les préfets, « le préfet exerce la haute surveillance des fonctionnaires dans les districts ; au besoin, il signale au Conseil d'État ou à la Direction intéressée les défaillances constatées dans leur comportement. »

- En vertu de l'art. 10 de la Loi du 11 octobre 2005 relatives aux subventions pour les constructions d'écoles enfantines, primaires et du cycle d'orientation, « l'octroi d'une subvention implique, pour le requérant, le respect de la législation sur les marchés publics, sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles et sur l'énergie, des dispositions légales en matière de police des constructions et de la législation relatives aux communes. »

Suite à ces considérations, le Conseiller communal impliqué a démissionné avec effet immédiat et son bureau a renoncé au mandat d'architecte. La Préfecture de la Broye nous a donc informé que notre recours devenait caduc puisque sans objet, évitant ainsi à la Préfecture de se déterminer sur le fond de l'affaire.

La Commune se retrouvant sans architecte, la SIA Fribourg a ensuite été convoquée afin de trouver une issue constructive et légale pour la suite du projet d'agrandissement scolaire. Cette séance a permis à la section et au Service cantonal des bâtiments d'exposer à la Commune les diverses solutions concrètes et adéquates en terme d'appel d'offres et de concours. Nous avons réitéré les bienfaits des concours – si possible ouverts, non seulement sur le plan des résultats architecturaux, mais également sur le plan financier, puisqu'un concours offre une palette de solutions qui peuvent également être évaluées financièrement.

Aucun retour n'est parvenu à la SIA fribourg par voie officielle depuis lors. La SIA fribourg a in fine obtenu l'arrêt d'un mandat attribué de gré à gré. Nous devons néanmoins attendre la suite prise par ce dossier pour juger du résultat final. La SIA fribourg regrette néanmoins que le dossier n'a pas dû être jugé sur le fond et sur l'aspect du subventionnement cantonal accordé ou non dans un cas similaire.

L'expérience de ce recours et d'autres interventions en matière de marchés publics a permis à la SIA fribourg de remettre en question sa politique en la matière : son rôle principal n'est pas de faire le gendarme en matière de marchés publics et de se substituer aux instances cantonales – même s'il n'est de loin pas exclu de devoir à nouveau recourir à l'avenir. La section va à l'avenir axer ses efforts de manière plus proactive en démarchant les communes et préfetures, en leur présentant la SIA comme un partenaire de discussion, de support et

d'aide dans les choix de procédures.

Ce dossier a également mis en lumière le rôle ambivalent et pour le moins équivoque des Préfets, qui jouent d'un côté un rôle important et non négligeable de moteur dans l'avancement de nombreux dossiers intercommunaux, d'associations de communes et entretiennent forcément des liens étroits avec les élus locaux, et d'un autre côté doivent assumer leur mandat de surveillance en matière légale sur ces mêmes communes.

| Lully

En date du 21 novembre 2011, la SIA Fribourg a fait recours contre l'attribution d'un mandat de prestations d'architecte sous la forme gré à gré par la Commune de Lully pour la construction d'un bâtiment scolaire devisé à 3,6 mio CHF. La SIA Fribourg a entre autres estimé et argumenté que cette passation contrevenait aux lois et règlements sur les marchés publics. La SIA Fribourg a obtenu l'effet suspensif. Suite à la détermination communale, la SIA Fribourg a maintenu sa position dans ses contre-observations. Le dossier est maintenant aux mains de la Préfecture de la Broye qui devrait rendre sa décision prochainement.

_rencontre SIA - SeCA

Olivier Chenevart

Le 23 février 2012 une rencontre entre la SIA et le Service de l'Aménagement et des Constructions (SeCA) s'est tenue à Fribourg. En présence de Mme Giancarla Papi, cheffe de service, M. Patrick Ramuz, chef de service adjoint et Christophe Stempfel, chef de section Construction. La participation a été supérieure à trente personnes.

Les thèmes abordés ont été le rôle du SeCA dans la procédure de permis, l'application et l'interprétation des notions de l'AIHC (Accord intercantonal harmonisant la terminologie dans le domaine des constructions) ainsi qu'une brève présentation du guide des constructions.

La présentation du SeCA a été distribuée sous forme de fichier informatique à tous les membres de la section. Nous devons toutefois vous rapporter un commentaire de M. Ramuz concernant les « slides » relatifs à l'AIHC : « (...) certaines clarifications vont être apportées dans le cadre de l'élaboration des nouveaux commentaires officiels par l'autorité intercantonale (fin 2012 / début 2013) ; les cantons sont en train de soumettre leurs questions diverses dans le cadre d'une plate-forme d'échanges. Le document ci-joint reflète donc bien la pratique du SeCA, mais, et comme c'est le cas à chaque fois que du nouveau droit est introduit dans la législation, nous ne pouvons évidemment pas exclure que cette pratique évolue sur certains points à l'avenir, en fonction des problèmes en lien avec des cas concrets, des décisions des autorités (préfets, Tribunal) et des clarifications évoquées (...). »

Une nouvelle rencontre sera sans doute organisée fin 2012 début 2013, et concernera les nouveaux formulaires de demandes de permis de construire, et tout élément qui sera jugé pertinent.

_projet aggro, fribourg

Cyrill Haymoz, Oliver Schmid, Alain Dafflon, Olivier Chenevart; traduction de l'allemand par Alain Dafflon

Dans le cadre de la mise en consultation publique du «Projet d'agglomération 2e génération (PA2 Fribourg)», la SIA fribourg, conjointement avec la FAS section Fribourg & Berne, a fait part des observations suivantes :

En général

- Le délai de consultation publique fixé à 30 jours est beaucoup trop restreint et ne permet pas une étude approfondie et une analyse détaillée des nombreux documents. La SIA et la FAS souligne qu'à l'avenir les associations professionnelles devraient prendre part à la discussion et à l'échange en amont du processus.

- La SIA et la FAS soulignent que pour la première fois dans l'histoire de la ville et de l'agglomération de Fribourg, un concept urbain et une idée forte sont présents. En comparaison avec le premier projet d'agglomération, un vrai changement de mentalité a eu lieu, à savoir une volonté marquée de se distancer des quartiers d'habitations individuelles pour des ensembles urbains denses qui prennent enfin en compte la problématique de la gestion des ressources. Le concept de parc urbain est approprié à la topographie présente et peut se constituer une idée forte et un fil rouge dans l'élaboration future de l'agglomération.

- A plus d'un titre, le projet peut être qualifié d'ambitieux, mais sa réalisation pourrait souffrir des différentes

divergences et sensibilités communales et perdre ainsi beaucoup de sa substance lors de la phase de réalisation. L'autonomie des communes est sans nul doute le plus grand risque d'échec de ce projet, mettant en évidence la nécessité d'une volonté politique forte visant in fine à une fusion du Grand Fribourg afin que d'ambitieux projets tel que celui-ci trouve une issue favorable.

Les recommandations de la SIA et de la FAS

- Le projet d'agglomération doit aboutir à un plan directeur (masterplan) pouvant s'adapter à l'évolution des besoins. Le but ne doit pas être uniquement une amélioration des infrastructures, mais au contraire de subordonner ces dernières à un concept général d'espaces urbains de qualité. Le plan directeur doit absolument être conduit par une personne compétente et formée en la matière, ainsi que par une commission d'urbanisme.

- Les services techniques ou d'aménagements des différentes communes sont actuellement gérés par du personnel administratif sans aucune compétence ou expérience en matière d'urbanisme. Sans instance professionnelle et compétente, aucun plan directeur et aucune planification trans-communale n'est possible. La multitude des services communaux aux gestions, ambitions et sensibilités divergentes est un frein à la mise en œuvre d'un projet d'agglomération. La SIA et la FAS requièrent la mise en place d'un poste d'architecte d'agglomération et d'une commission d'urbanisme correspondante, qui seront à même de comprendre les enjeux urbains d'un tel plan directeur et de les mettre en œuvre. La mission de l'architecte d'agglomération est de mettre en œuvre la stratégie du projet d'agglomération et de reconnaître les interactions entre urbanisme et économie au-delà des frontières communales. La commission d'urbanisme prend position en tant qu'instance politiquement indépendante. Si la volonté politique de l'agglomération est de mettre en œuvre cet ambitieux projet d'agglomération, il est impératif de se donner les moyens de les réaliser et de s'inspirer des réussites et des modes opératoires d'autres villes telles que Bâle, Berne ou Soleure pour n'en citer que trois.

- Le plan directeur est à comprendre comme un concept global. Il est néanmoins nécessaire d'en confier le mandat et de poursuivre localement par des analyses urbaines plus précises, afin de mettre en évidence le potentiel spécifique aux différents périmètres d'intervention. Les qualités spatiales sont à considérer avec la même attention que le besoin en infrastructures. Le plan directeur ne doit pas devenir un simple instrument donnant de vagues indications en matière de trafic, de zones et de leur densité.

- Malgré la quasi absence d'extension de nouvelles zones constructibles, il subsiste quelques zones décentrées qui ne doivent leur maintien que grâce à l'autonomie communale. De manière générale, ces zones décentrées doivent être évitées. Le déplacement de ces dernières au profit de zones mieux desservies doit absolument être étudié.

Critiques envers des points individuels du plan directeur

- La prolongation de la zone du quartier du Windig vers le bas en direction des rives de la Sarine est critiquable. La zone est mal desservie et charge inutilement le futur Pont de la Poya et le quartier du Schönberg. Une telle extension de terrain constructible ferait beaucoup plus sens dans le quartier d'Agy, qui se situe déjà sur les axes d'infrastructures et de transports en commun et qui a contrario a été défini comme parc urbain. Malheureusement, aucune étude urbanistique globale n'a jamais été réalisée dans le cadre de la construction du Pont de la Poya, le potentiel de cette zone reste donc largement sous-évalué.

- L'autoroute entre Givisiez et la ville de Fribourg constitue actuellement une césure importante, limitant le développement des quartiers concernés. Grâce à la couverture de l'autoroute entre Chamblieux et le quartier de la Chassotte, la zone pourrait être revalorisée.

- La parcelle de Gottéron Village dans le quartier de Bertigny peut sans nul doute être considérée comme un site stratégique et cette zone reliée à l'autoroute a un potentiel industriel ou commercial indéniable. Compte tenu de la surabondance de centres commerciaux dans le Grand Fribourg, la légitimité d'une telle zone doit impérativement être remise en question. Dans le contexte d'une couverture de l'autoroute dans la zone Chamblieux-Chassotte, une revalorisation en zone résidentielle pourrait également être envisagée. Une étude urbanistique approfondie devrait être mandatée pour évaluer le potentiel du site.

Le projet d'agglomération 2e génération a été transmis à la Confédération au 31 décembre 2011 et approuvé sous réserve par le Conseil d'Etat à la fin mars 2012. Le Conseil d'Etat a notamment formulé les conditions suivantes :

- Les priorités doivent être plus clairement définies et les aspects contraignants pour les communes clairement précisés dans un rapport stratégique.

- De nombreux services de cantonaux ayant formulé des remarques, ces derniers seront partie prenantes à un groupe de coordination devant élaborer ce rapport.

La décision de la Confédération quant à un éventuel soutien financier de ce projet d'agglomération devrait tomber à la mi-2013.

_prix SIA à l'EIA-F

Olivier Chenevart, Alain Dafflon

A partir de juin 2012, pour l'attribution des prix SIA en architecture (bachelor et master) à l'École d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, un petit groupe sous l'égide du président, se rendra à l'École et attribuera un prix qui satisfera aux exigences du jury.

_distinction romande d'architecture 3

Adrian Kramp, délégué

La distinction romande de l'architecture édition III (DRA III) aura lieu en 2014. Son organisation est „chapeauté“ par le Canton de Fribourg, avec une organisation d'un bureau „fribourgeois“ actuellement en phase de mise en place. La transition du bureau de la DRAII (Neuchâtel) vers la DRAIII (Fribourg) a eu lieu et va se poursuivre par la séance d'un comité de la DRA en automne 2012. Le planning général de la DRAIII est prévu de la manière suivante:

En 2012: constitution du bureau „local“, du comité, du comité du patronage et choix du jury et de sa présidence; assurer le soutien par des partenaires financiers; la mise en place d'un bureau local actif à travers l'intégration des autorités (Canton de Fribourg, Ville de Fribourg...), les associations professionnelles SIA FR, AFMC, FAF, FAS BE, ...

En 2013: mise en place du jury et lancement de la procédure DRAIII (appel de candidatures)

En 2014: entrée des dossiers pour sélection par le jury, jugement du jury, grand vernissage

En 2015: exposition qui va transiter dans les cantons et autres; transition de la DRAIII vers la DRAIV (Genève ou Valais...)

Le Bureau est dans sa phase de mise en place. La Coprésidence du Comité de la DRAIII est partagée par 3 personnes : A. Kramp, représentant de la SIA Fribourg ; S. Cantalou, représentante de la EIA FR ; Ch. Allensbach, représentant de la FAS section de Berne. La caisse est tenue par M. Ch-H. Lang, architecte cantonal du Canton de Fribourg. Les autres „tâches“ au sein du bureau et du Comité sont en train de s'organiser. Le Commissariat de la DRAIII sera assurée par Marielle Savoyat, succédant à Mattieu Jaquard avec une phase de transition jusqu'en automne 2012. Le comité de la DRAII remet une Caisse seine à la DRAIII qui permet une mise en route du travail immédiat. Vu un budget global d'env. 500'000.- pour la DRAII, il incombe à la DRA III de rechercher des institutions, des partenaires et des sponsors assurant un bon déroulement de la manifestation.

_visites

comité

- | | |
|------------|--|
| 10.05.2011 | Maison de tuiles à Fribourg, par 0815 Architectes
Ferme transformée à Avry-sur-Matran, par LVPH |
| 22.09.2011 | Pont de la Poya à Fribourg, groupement d'ingénieurs (détail voir sous www.pont-poya.ch) |
| 24.09.2011 | Avec la SIA Vaud:
Ecole des Métiers (EMF) à Fribourg, par Graber Pulver Architekten
Extension du Centre professionnel cantonal à Fribourg, par Butikofer De Oliveira Vernay
Club-House du Tennis Club Groupe E à Fribourg, par Viridis Architecture
Cycle d'Orientation Sarine Ouest à Avry-sur-Matran, par Simonet & Chappuis |
| 08.10.2011 | Avec la SIA Vaud:
Salle de sport triple du Lussy à Châtel-St-Denis, par Viridis Architecture
Salle de sport et équipement scolaire à Attalens, par Butikofer De Oliveira Vernay |

_15n d'architecture et d'ingénierie

Alain Cornali, délégué

Avec 15 objets présentés sur le canton de Fribourg, l'édition 2012, qui s'est déroulée du 5 au 13 mai, est proche du record de 17 visites enregistrées lors de l'édition 2011. Au total, ce ne sont pas loin de 350 projets qui ont été présentés. Toutes les sections suisses se sont jointes cette année à la manifestation, parachevant de lui donner sa dimension nationale. Comme lors des autres éditions, le comité s'est chargé de la coordination locale, de l'information aux médias et aux pouvoirs publics. A l'issue de cette édition, Alain Cornali a remis son mandat de coordination locale de la manifestation à Dominique Martignoni, qui en reprend la responsabilité dès 2013.

Cette année étant celle du 175ème anniversaire de la SIA, un certain nombre de manifestations se sont déroulées dans les sections, pendant la durée de la 15n. La date du 10 mai ainsi que le public cible composé prioritairement de membres SIA ont été définis au niveau national. A Fribourg, le comité d'organisation a choisi de réunir ses membres lors d'une manifestation autour du thème de la capacité d'innovation de la SIA. Elle a présenté le 10 mai, dans les locaux de l'École des métiers à Fribourg, le travail «Klappstadt», oeuvre que l'artiste Hanswalter Graf a élaboré lors d'ateliers avec 10 classes d'élèves fribourgeois de 5ème primaire pendant 2 journées les 8 et 10 mai.

_175 ans de la SIA - fête fribourgeoise

Olivier Chenevert

Dans le cadre des 175 ans de la Société Suisse des Ingénieurs et Architectes, un certain nombre de manifestations sont organisées au niveau national et local. La date du 10 mai a été retenue par la grande majorité des sections pour fêter ce jubilé, en parallèle de la manifestation de la 15n d'architecture et de l'ingénierie.

Les 8 et 10 mai, la section fribourgeoise, en collaboration avec l'artiste Hanswalter Graf (<http://www.hanswaltergraf.ch>), invite 11 classes du canton de Fribourg pour élaborer un travail autour du thème de l'environnement construit et de ses implications au quotidien. Partant du constat que nombre de projets issus de concours d'architecture demeurent une utopie (un seul projet bâti et un grand nombre d'idées restant à l'état de projet théorique), les élèves pourront, sur la base de maquettes et de matériel d'architectes et d'ingénieurs, développer leurs propres visions en redonnant une nouvelle jeunesse à ces projets à l'abandon. Le thème pédagogique principal de ces journées est la sensibilisation à notre environnement bâti, sous un angle nouveau, et l'idée que cet environnement peut être modifié et façonné par chacun de nous, au quotidien. Le résultat de ces deux journées expérimentales a été inauguré dans le hall de l'École des Métiers de Fribourg (EMF) lors de la soirée réservée aux membres de la section fribourgeoise de la SIA et à ses invités du 10 mai 2012.

Un regard différent, un autre point de vue, pour trouver de nouvelles voies, voilà comment la section fribourgeoise perçoit les pistes qui mènent à des réflexions et à des innovations. Ainsi, outre les classes et les jeunes élèves encore «libres», la SIA section fribourg a invité M. Christian Demierre (<http://www.cede-creation.ch>) pour ravir les papilles en interrogeant la cuisine et la manière de l'appréhender : un show de cuisine moléculaire. Pour accompagner les invités tout au long de la soirée, la SIA section fribourg a programmé une performance graphique sur les fenêtres de l'EMF: en se servant de l'environnement bâti immédiat, «le joli collectif» (<http://www.lejolicollectif.ch>), fort de 7 dessinateurs présents (Mine Vander, Cendrine Colin, Carole Gachoud, Baptiste Oberson, Didier Martin, Alain Robert et Nicolas Denis) déposera un «calque» sur le quotidien banal et immédiat, le paysage devenant ainsi nouvellement interprété et sujet à de nouvelles imageries...

_AquaPro + Gaz

Jean-Marie Wicht, Ivan Corminboeuf

La SIA section Fribourg a été invitée par les organisateurs de l'édition 2012 du salon AQUAPRO + GAZ qui s'est déroulée à Bulle du 8 au 10 février 2012.

Suite à cette invitation nous nous sommes posé la question suivante : que peut bien présenter la SIA dans le cadre de ce salon qui n'y soit pas déjà présent ? Les membres SIA sont pour une bonne part membres de l'une ou l'autre des sociétés professionnelles organisatrices du salon. Ils sont notamment actifs dans ce qu'on peut appeler le "Cycle industriel de l'eau" allant du captage à l'évacuation en passant par le traitement, le stockage, l'utilisation et l'épuration. D'autres domaines d'activité de nos membres dans le "Cycle naturel" nous ont paru, en revanche, moins représentés dans le programme du salon. C'est pourquoi nous avons proposé de parler du thème de la gestion des ressources en eau lors d'un séminaire organisé le 9 février 2012.

Les conférenciers invités étaient :

Monsieur Dr. Daniel Kaeser, chercheur PNR, UNI NE qui nous a parlé de la gestion des ressources en eau

dans l'optique des changements climatiques ; Monsieur Christophe Joering, chef Section Lac et Cours d'eau, Service des Ponts et chaussées, Fribourg qui a traité de la gestion des eaux de surface dans le cadre de la nouvelle loi cantonale sur les eaux, de l'agenda 21 et du développement durable ; Monsieur Lionel Chappuis, responsable production Énergie Groupe E, qui nous a présenté les enjeux juridico –environnementaux qui se présentent aux aménagements hydrauliques ; M. Alexandre Vogel, hydrogéologue au Service des routes et cours d'eau du Canton du Valais, qui a détaillé pour nous les relations Rhône- nappe phréatique dans le cadre du projet de la 3ème correction du Rhône.

L'affluence n'a pas été massive, mais les 40 personnes présentes ont pu assister à des conférences passionnantes et de haute qualité scientifique.

Le comité d'organisation était composé de : M. Jean-Marie Wicht, membre du comité SIA Fribourg; Mme Olga Darazs, membre SIA-FR et Présidente de la société suisse d'hydrogéologie; Monsieur Ivan Corminboeuf, membre du comité SIA Fribourg; Mme Cécile Maillard, secrétaire SIA section Fribourg.

_voyages

Peter Gamboni

Voyage sia section de Fribourg à Nantes:

Départ le jeudi 29 septembre 2011 avec env. 20 participants retour le dimanche 2 octobre 2011

Visites à Nantes et Saint-Nazaire , en bonne partie à vélo ! Bonne humeur, météo superbe, nourriture idem – tout pour plaire ! 10 février 2012: apéro après voyage afin de visionner les photos et de revoir les participants et ceux qui n'ont pas pu venir.

2012 : A priori en automne voyage en Suisse à définir soit Grisons soit Jura ?

Période : à priori du 26 au 28 octobre 2012

_comptes 2011

Jean-Marie Wicht

bilan au 31 décembre 2011 et comparaison avec le bilan 2010

Désignation	2010	2011
ACTIF		
Actifs circulants		
Caisse	0.60	0.00
CCP	9'462.85	3'354.75
UBS, Compte dépôts	51'933.15	42'577.77
UBS, Compte épargne	51'152.45	51'322.95
Avances diverses	0.00	0.00
Débiteurs	0.00	0.00
Impôt anticipé à récupérer	430.60	357.78
Actifs transitoires	1'150.75	0.00
Total disponible	114'130.40	97'613.25
Actifs immobilisés		
Matériel et mobilier (fax)	1.00	1.00
Actions SIA	250.00	250.00
Total disponible	251.00	251.00
TOTAL ACTIF	114'381.40	97'864.25
PASSIF		
Capitaux étrangers		
Créanciers	0.00	0.00
Passifs transitoires	8'974.25	0.00
Total fonds étrangers	8'974.25	0.00
Capitaux propres		
Capital	102'418.20	105'407.15
Bénéfice / Perte	2'988.95	-7'542.90
Total disponible	105'407.15	97'864.25
TOTAL PASSIF	114'381.40	97'864.25

comptes profits et pertes 2011 et comparaison avec les comptes 2009 et 2010

	Comptes 2009	Comptes 2010	Comptes 2011
PRODUITS			
Cotisations individuelles / SIA-CH	21'390.00	20'730.00	20'160.00
Cotisations bureaux / SIA-FR	11'560.00	11'100.00	11'040.00
Finances d'entrée	200.00	100.00	100.00
Permanence SIA	0.00	0.00	0.00
Intérêts actifs et revenus d'actions	764.70	727.05	754.75
Autres produits	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES PRODUITS	33'914.70	32'657.05	32'054.75
CHARGES			
Manifestations et projets de la section	4'425.00	5'719.00	5'578.15
	Stamms + Distinct. Rom. H&J + 15n architecture		
Assemblées et comités	5'491.10	4'176.95	4'133.05
Représentation (y c. Conf. prés. romands)	0.00	0.00	138.40
Indemnité (président)	0.00	0.00	5'000.00
Indemnité (secrétaire)	0.00	0.00	0.00
Indemnité (président GA)	0.00	0.00	0.00
Honoraires secrétariat	4'280.00	6'530.00	6'461.55
Honoraires comptabilité	1'500.00	1'500.00	1'500.00
Autres honoraires	0.00	0.00	432.00
Frais secrétariat	3'288.30	3'718.65	2'214.40
Autres frais de bureau	1'116.40	870.00	1'753.25
Voyage SIA-FR	4'800.00	2'381.00	5'112.55
Frais GA	0.00	0.00	0.00
Cotisations Caisse de Compensation			2'677.80
Autres cotisations			1'750.00
Prix SIA à EIF	2'500.00	2'500.00	2'500.00
Dons divers	0.00	0.00	267.00
Presse	0.00	0.00	0.00
Divers frais (y c. amortissements + pertes)	117.05	522.50	79.50
TOTAL DES CHARGES	27'517.85	27'918.10	39'597.65
Bénéfice / Perte de l'exercice	6'396.85	4'738.95	-7'542.90

_budget 2012

Stéphane Müller

budget 2012 et comparaison avec le budget et les comptes 2011

	Budget 2011	Comptes 2011	Budget 2012
PRODUITS			
Cotisations individuelles / SIA-CH	21'000.00	20'160.00	20'000.00
Cotisations bureaux / SIA-FR	11'000.00	11'040.00	11'000.00
Finances d'entrée	100.00	100.00	100.00
Permanence SIA	0.00	0.00	0.00
Intérêts actifs et revenus d'actions	500.00	754.75	500.00
Autres produits	0.00	0.00	10'000.00
TOTAL DES PRODUITS	32'600.00	32'054.75	41'600.00
CHARGES			
Manifestations et projets de la section	10'000.00	5'578.15	23'000.00
Assemblées et comités	5'000.00	4'133.05	5'000.00
Représentation	500.00	138.40	500.00
Indemnité comité	3'780.00	0.00	supprimé
Indemnité (président)	5'000.00	5'000.00	5'000.00
Indemnité (secrétaire)	0.00	0.00	3'500.00
Honoraires secrétariat	7'000.00	6'461.55	3'500.00
Honoraires comptabilité	1'500.00	1'500.00	1'500.00
Autres honoraires	0.00	432.00	1'500.00
Frais secrétariat	4'000.00	2'214.40	2'500.00
Autres frais de bureau (Internet)	1'500.00	1'753.25	1'500.00
Voyage SIA-FR	5'000.00	5'112.55	2'500.00
Cotis. Caisse de compensation		2'677.80	700.00
Cotisations (CCC, Forum, etc.)	2'000.00	1'750.00	2'000.00
Prix SIA-FR à EIF	3'000.00	2'500.00	2'500.00
Dons divers	200.00	267.00	200.00
Presse	500.00	0.00	500.00
Divers frais (y c. amort. + pertes)	500.00	79.50	500.00
TOTAL DES CHARGES	49'480.00	39'597.65	56'400.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-16'880.00	-7'542.90	-14'800.00

_communication

comité

A partir du 1er octobre 2011, toutes les communications envers les membres de la section sont faites uniquement par courrier électronique, c'est pourquoi nous demandons aux membres qui n'ont pas communiqué d'adresse courriel de le faire sans délai au secrétariat (info@siafr.ch). Toutes les informations envoyées aux membres sont consultables sur notre site internet.

_site internet

comité

Dans le but de rationalisation et d'économie, le site de la section sera entièrement revu et simplifié. Son contenu sera repensé et enrichi, en attendant le site romand...

_composition du comité et effectifs

| comité SIA-FR

Président:	Olivier Chenevart, architecte
Vice-président:	Alain Dafflon, architecte
Caissier:	Jean-Marie Wicht (démissionnaire), ing. géol.
Membres:	Ivan Corminboeuf, ingénieur civil Jürgen Hain, ingénieur civil Cyrill Haymoz (démissionnaire), architecte Adrian Kramp, architecte Sophie Lanthmann, architecte Dominique Martignoni, architecte Stéphane Müller, ingénieur civil
Secrétaire:	Cécile Maillard (démissionnaire)

| délégués

Délégué de section	Jürgen Hain (démissionnaire)
Délégué GPA	Adrian Kramp
Délégué GPGC	Stéphane Müller
Délégué GPTI	Nicolas Anstett
Délégué GPSAE	Jean-Marie Wicht (démissionnaire)
Délégué CCBC	Thomas Urfer
Délégué CCC	Jacques Dorthe
Déléguée CCAT	Olivier Chenevart
15n	Dominique Martignoni
DRA III	Adrian Kramp, Dominique Martignoni
Coordination romande	Olivier Chenevart, Adrian Kramp
Obs. romand marchés publics	Olivier Chenevart

| vérificateurs des comptes

2011	Pascal Hertling, Nicolas Anstett
2012	Nicolas Anstett, Anatolio Monney
2013	Anotalio Monney, Olivier Charrière

| groupe des architectes - GA

Le groupe professionnel des architectes n'est plus actif; ses tâches ont été confiées au comité de section.

| admissions

Membres individuels:

Metry Damien, 1976, Ing. civil dipl. EPF/SIA

Schafer, Reto, 1978, MSc in Earth Sc. SIA

Rey, Jean-Marc, 1971, Ing. dipl. gén. rur. SIA

Membres associés:

Abebe, Gédéon, 1984, Étudiant en architecture

Ayer Patrick, 1986, Étudiant en architecture

Bidari, Payam, Étudiant en architecture

| transferts

Woeffray, Bernard, 1956, Géog. / SIA, de la section NE

| démissions

Baumann, Peter, 1973, Dipl. phil. nat SIA, vers la section BE

Geinoz, Denis, 1940, Dr, phys. dipl. SIA, sortie

Zahner, Philippe, géol. SIA, sortie

| effectif de la section par groupe professionnel (31 décembre 2011)

Architecture: 105

Génie Civil: 65

Sol Air Eau: 29

Technique Industrie: 9

Total 208 membres individuels

| remerciements

Olivier Chenevart et le comité

C'était en 1996, sous la présidence de M. Pierre Chapatte, que Cécile Maillard a intégré la section fribourgeoise de la SIA. Personne remarquable et généreuse, elle a joué le rôle de mémoire et de moteur de la section pendant les longues années sans présidence, puis a été un appui précieux pour soutenir le nouvellement élu président et le comité pour une revitalisation de la section. Après près de 16 ans de services, Cécile Maillard a estimé qu'il était temps de passer à autre chose. C'est une page de l'histoire de la section fribourgeoise qui se tourne. Nous remercions donc chaleureusement Cécile Maillard pour tout le travail accompli et lui souhaitons une retraite « sia-esque » bien méritée.

section fribourg

case postale 130
1702 fribourg
info@siafr.ch
www.siafr.ch

s i a

fait à fribourg, le 29/05/12 pour l'assemblée générale du 31 mai 2012